

## SÉANCE DU 13 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq le treize janvier à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

**Etaient présents :**

Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, Mme MOUSQUES Bernadette

Procurations : M. OLÇOMENDY Betti donne pouvoir à M. MOCHO Frantxoa

**Etai(ent) absent(s) :**

**Etai(ent) excusé(s) :** M. OLÇOMENDY Betti

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 07 janvier 2025- Date d'affichage : 07 janvier 2025

### **OBJET : PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET- NOMENCLATURE 7.1**

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'article L .1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent : soit **250 331.00 €**. Cette autorisation est nécessaire lorsque la Commune doit faire face au début d'année à de nouvelles dépenses d'investissement ne pouvant attendre le vote du budget

Le Maire expose à l'assemblée que les dépenses d'investissement nécessaires concernées sont :

- Op 114 : Travaux de réfection de voirie : 60 000.00 €
- Op 203 : Matériel informatique :3 500.00 €
- Op 205 : Rénovation salles de bain VVF :30 000.00 €

Il précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

**AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent pour les opérations suivantes

Opération 114 : Réfection voirie : 60 000,00 € au compte 2151

Opération 203 : Matériel informatique : 3 500.00. € compte 2183

Opération 205 : Rénovation salles de bain VVF : 30 000.00 € au 2132

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

  
**Antton CURUTCHARRY**



Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR :15

CONTRE :

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 13/02/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 13/02/2025